



## **Protocole normalisé pour les relevés d'oiseaux marins pélagiques dans l'Est du Canada (Eastern Canada Seabirds at Sea; ECSAS) à partir de plateformes mobiles et stationnaires. Série de rapports techniques du Service canadien de la faune no 515.**

### **Annexe A**

#### **Normes du Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour les observateurs effectuant des relevés en mer d'oiseaux de mer et pour les formateurs dispensant des formations sur les méthodes de relevé des oiseaux de mer**

##### **1. Contexte**

Des données sur la répartition et l'abondance des oiseaux en mer sont nécessaires pour mesurer et atténuer les risques anthropiques pour les oiseaux de mer au large. La valeur de ces données dépend des capacités des personnes qui les recueillent et de la qualité de la formation qu'elles ont reçue. Le présent document décrit les normes du SCF d'ECCC pour les observateurs effectuant des relevés d'oiseaux de mer à partir de navires et de plateformes mobiles ou stationnaires, et fournit un cadre pour la formation des observateurs d'oiseaux en mer. Le document facilite également l'acquisition de données de relevés fiables qui seront utilisées pour la conservation et la gestion des oiseaux migrateurs relevant d'ECCC.

##### **2. Normes du SCF d'ECCC pour les observateurs d'oiseaux de mer effectuant des relevés à partir de navires et de plateformes mobiles ou stationnaires**

###### **2.1 Les observateurs d'oiseaux de mer effectuant des relevés en mer dans le cadre d'activités opérationnelles normales (c.-à-d. qui ne participent pas à l'intervention d'urgence) doivent avoir les capacités suivantes :**

- expérience\* de l'observation et du dénombrement en mer des oiseaux de mer, avec une bonne compréhension du comportement et de l'écologie des oiseaux de mer dans la mesure où ils permettent une identification correcte des espèces;
- capacité d'identifier rapidement les oiseaux de mer dans l'Atlantique Nord, quel que soit leur plumage, dans diverses conditions d'éclairage, de visibilité réduite et dans des conditions océaniques difficiles;
- formation théorique officielle (voir ci-dessous les normes de formation) et compréhension approfondie du protocole normalisé du SCF pour la réalisation de relevés d'oiseaux en mer;
- expérience des déplacements en navire et capacité à travailler dans des conditions de mer difficiles sans avoir le mal de mer;
- capacité à rester debout pendant de longues périodes, souvent dans des conditions difficiles;
- capacité à consigner avec précision les données sur les fiches de données (ou électroniquement) conformément au protocole, y compris l'information sur le navire, les conditions météorologiques et les observations d'oiseaux;
- capacité à travailler de façon indépendante;



- bonnes capacités de communication et aptitude à vivre et à travailler en étroite collaboration avec l'équipage et le personnel du navire pendant de longues périodes.

\* Experience must include practical at-sea training with a qualified seabird observer (see section 2.2 below). At-sea training involves up to 5 days at sea conducting surveys in order to obtain an adequate number of detections to ensure adherence to protocol. Submission of survey data to ECCC-CWS for evaluation and verification that data meet CWS standards is required. Observers whose data do not meet standards will be asked to undertake additional training with qualified seabird observers.

## **2.2 Les observateurs d'oiseaux de mer qui effectuent des relevés en mer pendant une intervention d'urgence (ou ceux qui sont considérés comme qualifiés pour former de nouveaux observateurs) doivent avoir les capacités suivantes :**

- toute l'expérience et les capacités susmentionnées;
- expérience récente et appréciable de la réalisation de relevés d'oiseaux en mer, définie comme au moins 15 jours de relevés en mer effectués au cours des 3 dernières années.

## **3. Normes de formation du SCF d'ECCC pour les observateurs d'oiseaux de mer au large**

### **3.1 Le formateur doit :**

- fournir aux participants un syllabus, un calendrier de formation et d'autres documents pertinents qui seront examinés par le SCF au moins quatre semaines avant la prestation de la formation;
- tenir à jour des dossiers de formation sur les participants, des évaluations individuelles et des dates de prestation des formations;
- faciliter un audit par le SCF tous les trois ans pour s'assurer que les normes de formation sont respectées et que le matériel est à jour;
- offrir des possibilités de recyclage au moins une fois tous les trois ans.

### **3.2 Toutes les formations comprendront :**

- des cours en classe (renseignements ci-dessous) sur quatre modules de relevés d'oiseaux de mer (Identification des oiseaux de mer, Protocole du Suivi des oiseaux en mer de l'est du Canada [SOMEK], Base de données du SOMEK et Dénombrement des oiseaux échoués);
- des exercices pratiques pour chaque module;
- des évaluations des participants pour chaque module;
- des renseignements sur la manipulation et la consignation des oiseaux échoués;
- de l'information sur les exigences en matière d'équipement;
- de l'instruction pratique en mer.



### **3.3 Toutes les formations doivent présenter les exigences minimales suivantes :**

#### **3.3.1 Identification des oiseaux de mer**

- Techniques d'identification (marques distinctives, indices comportementaux) de toutes les espèces communes d'oiseaux de mer de l'Atlantique Nord ainsi que des espèces rares, sous divers plumages et classes d'âge.
- ⇒ Minimum d'une demi-journée de formation (bien que les participants soient censés avoir des connaissances et une expérience préalables de l'identification des oiseaux de mer).

#### **3.3.2 Protocole du SOMEK – relevés mobiles et stationnaires**

- Théorie et application de l'échantillonnage à distance
  - Mesure de la distance en mer
  - Dénombrement des oiseaux sur l'eau et des oiseaux en vol (technique de l'« instantané ») – relevés mobiles
  - Interprétation des circonstances particulières (c.-à-d. grandes volées et suiveurs)
  - Compréhension des covariables comportementales et environnementales
  - Dénombrement des oiseaux – relevés stationnaires
  - Consignation des données – champs obligatoires et données supplémentaires
- ⇒ Au moins une journée complète de formation

#### **3.3.3 Base de données du SOMEK**

- Installation de la base de données mobile du SOMEK
  - Saisie des données sur l'excursion de recherche marine, des données sur le relevé et des données d'observation
  - Visualisation et édition des données
  - Récapitulation des données en utilisant les fonctions intégrées
  - Sauvegarde de la base de données
- ⇒ Au moins une journée complète de formation

#### **3.3.4 Dénombrement des oiseaux échoués**

- Exigences de la recherche systématique (généralités)
- Manipulation des oiseaux échoués vivants et morts
- Consignation des oiseaux échoués vivants et morts (et travaux de recherche)

#### **3.3.5 Formation pratique en mer avec un observateur expérimenté**

- Intégration des techniques d'identification, de l'échantillonnage à distance et de la technique à l'instantané pour les oiseaux en vol
  - Consignation et saisie des données en mer
- ⇒ Minimum d'une demi-journée de formation pratique en mer